



BULLETIN MUNICIPAL DE JOUGNE



VOTRE COMMUNE EN 2020



ÉDITION - DÉCEMBRE 2020

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 15 mars dernier, la liste que j'ai conduite, a remporté majoritairement le scrutin pour la cinquième fois.

Au nom des nouveaux élus, je remercie chaleureusement les électrices et électeurs pour leur soutien et leur confiance, et notre engagement sera sans faille pour le bien commun, dans un esprit participatif.

La crise sanitaire a repoussé au 26 mai notre prise de fonction effective, dans une période difficile liée au confinement.

Je remercie au nom de toute notre équipe les personnels de santé, les commerçants, les enseignants, les bénévoles, et tous ceux qui ont œuvré afin de permettre à tous de traverser cette crise sanitaire qui, aujourd'hui, n'est pas terminée, puisque nous sommes entrés dans un deuxième confinement pour une durée indéterminée, avec les conséquences économiques, sociales auxquelles viendra probablement s'ajouter une crise financière caractérisée par l'état des marchés déjà durablement atteint par le premier confinement.

Les conséquences de ces confinements amènent un ralentissement des dossiers et entravent notre action dans tous les domaines, travaux, bâtiments, sportifs, culturels... Cependant, dès juin, nous avons relancé deux dossiers de route : la Fougère et

la route des Piquets puisqu'ils étaient prêts à démarrer en 2014. Une étude sera menée également sur la route du Baland, ainsi que d'autres voiries.

Reprendre en mains le dossier de la Mairie, continuer le programme que nous vous avons annoncé, tout en restant prudent dans ces moments difficiles, voilà les actions que nous voulons fidèles à notre engagement, et en cohérence avec le budget. Vous pourrez ainsi prendre la mesure de notre détermination pour le destin de notre commune

Dès le départ, nous nous sommes attachés à réaliser un état des lieux et un bilan budgétaire que vous pourrez consulter dans les pages suivantes.

J'invite chacun d'entre vous à rester vigilants en respectant les gestes barrières nécessaires à la lutte contre cette pandémie. Soyez assurés de l'entière implication de notre équipe. En cette année particulièrement difficile, qui nous pénalise tous, sous une forme ou une autre, notamment nos petits commerces, je tenais néanmoins à vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une bonne année 2021.

Le Maire, Michel Morel

SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Équipe municipale et commissions	4
État des lieux et bilan	5
Rivière : la Jougnena	8
Dossier Bel Coster	9
Des nouvelles de l'école	10
Jumelage et via francigena	12
Travaux RN57	13
Forêt	14
Sapin président	15
Il y a 150... L'incendie de Jougne	16
Bilan fête des mères	18
L'île aux enfants	19-22
Jougne s'illumine	22
Les 85 ans !	23
État civil	23



Papier recyclé

Nous remercions les personnes qui ont contribué à la constitution de ce bulletin.

Journal édité par la commune de Jougne, dans le Doubs (25).

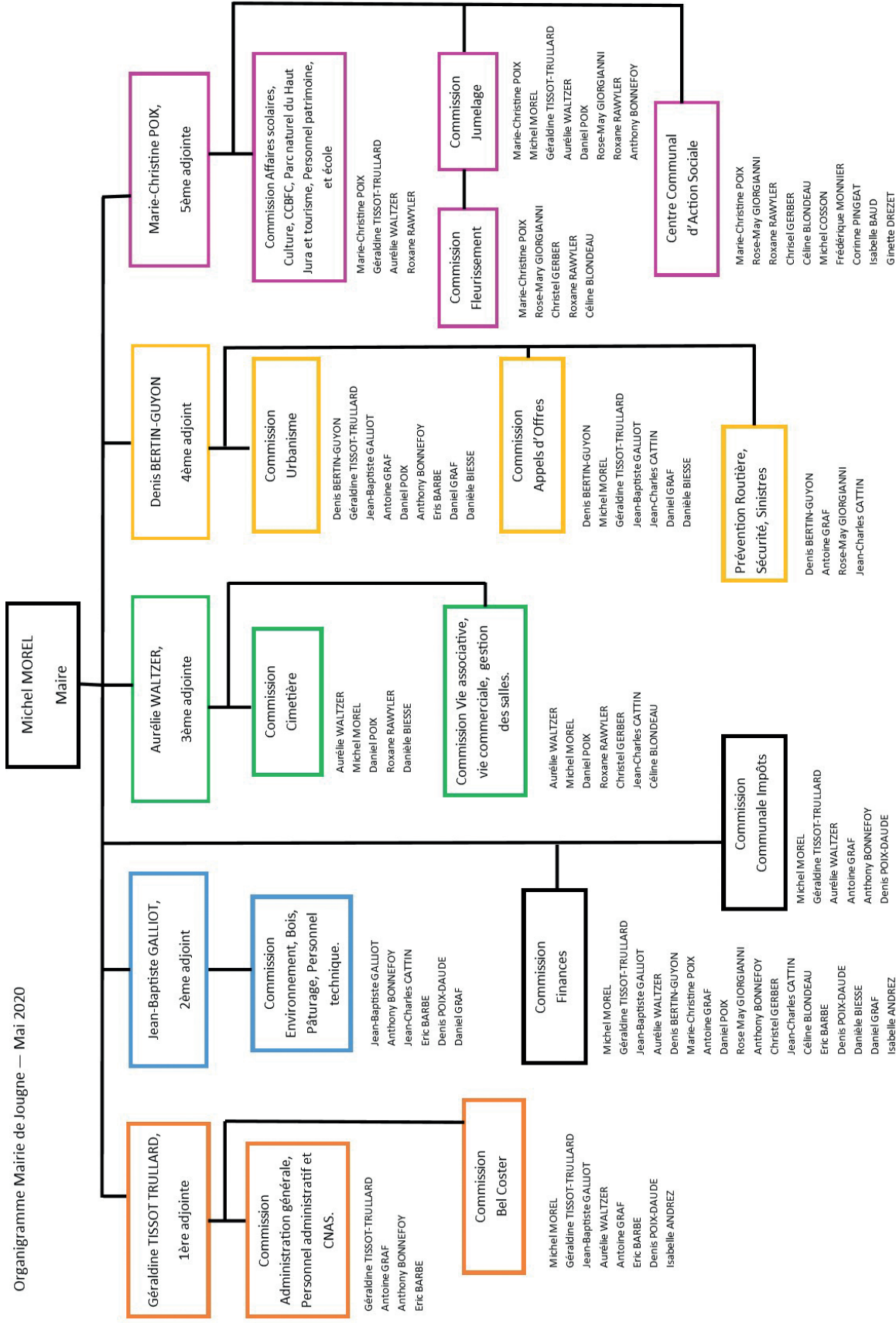
Responsable édition : Christine POIX - Géraldine TISSOT-TRULLARD

Photographies : Denis FLAJOULOT - Denis BERTIN-GUYON - Sophie BLONDEAU - L'île aux enfants

Dépôt légal à parution - Impression : Imprimez-moins-cher.com à La Cluse-et-Mijoux

Impression sur papier 100% recyclé à 1000 exemplaires

ÉQUIPE MUNICIPALE ET COMMISSIONS



MOREL Michel : Maire - TISSOT-TRULLARD Géraldine : 1^{ère} Adjointe - GALLIOT Jean-Baptiste - 2^{ème} Adjoint - WALTZER Aurélié : 3^{ème} Adjointe - BERTIN-GUYON Denis : 4^{ème} Adjoint - POIX Marie-Christine : 5^{ème} Adjointe - GRAF Antoine : Conseiller - GIORGIANNI Rose-May : Conseillère - POIX Daniel : Conseiller - RAWYLER Roxane : Conseillère - BONNEFOY Anthony : Conseiller - GERBER Christel : Conseillère - CATTIN Jean-Charles : Conseiller - BLONDEAU Céline : Conseillère - BARBE Eric : Conseiller - POIX-DAUDE Denis : Conseiller - BIESE Danièle : Conseillère - GRAF Daniel : Conseiller - ANDREZ Isabelle : Conseillère

ÉTAT DES LIEUX ET BILAN

EMPLOYÉS DE COMMUNE

Pour étoffer nos services techniques, nous avons recruté un agent municipal pour faire face à la carence d'un titulaire depuis le mois de février 2020. De même, suite à l'absence d'une secrétaire depuis janvier 2020, nous avons rappelé une personne que beaucoup appréciaient de par sa compétence, sa disponibilité et son amabilité. Celui-ci nous avait quittés après 34 ans de service, en désaccord sur de nombreux points avec l'ancienne municipalité.

Suite à son départ, deux secrétaires lui ont succédé et n'ont pas souhaité rester. Pour expliquer et comprendre une certaine pression et une mauvaise ambiance, dues à l'insuffisance de la gouvernance, le centre de gestion de Montbéliard a jugé utile d'appliquer un acte administratif, démarche rarissime dans les collectivités locales. Je vous laisse estimer la bienveillance de l'ancien maire et ses adjoints.

BÂTIMENTS

Au **presbytère**, à notre grande stupeur, nous avons découvert que les deux appartements et le cabinet médical, suite à un dégât des eaux datant d'il y a 2 ans, sont dans un état désastreux. Les plafonds se décollent, les parquets se soulèvent, l'ancienne municipalité n'avait pas jugé bon de

couper l'eau ou de garder le bâtiment hors gel. Pour mémoire, un logement avait été refait dans son ensemble il y a environ 10 ans, et le cabinet médical fin 2013. J'ai posé la question à l'ancienne municipalité s'ils avaient fait marcher l'assurance, réponse négative... je le laisse à l'appréciation des contribuables.

Pour la **salle Saint-Éloi**, au mois de juin, à la demande du Président du club 3^{ème} âge sur l'état d'avancement de la salle, à ma grande surprise, je découvre que tout a été démoli, cuisine et sanitaires. Y'a-t-il un programme ? Y'a-t-il un plan ? Y'a-t-il un financement ? Une demande de subvention ? Toutes ces questions reçoivent la même réponse négative. J'apprends qu'un employé de commune devait faire cela à temps perdu, à la petite semaine... Dans l'urgence, nous avons saisi un cabinet d'architecte pour un projet répondant aux normes recevant tout public. Coût : 117 840€ TTC, devis estimé le : 09/11/2020.

Réfection de **la Mairie** : en 2018, un avant-projet a été réalisé, puis abandonné pour un coût de 12 600€. Un autre projet a été demandé chez un autre architecte, en 2019, pas plus cohérent que le premier, pour un coût de : 12 188 €. Les deux cabinets ont répondu au desiderata de la commune. Soit un total de : 24 788€, pour ne rien faire. Devis des travaux estimés à 564 000€ HT, pour supprimer le hall d'exposition, sans créer un mètre carré de surface supplémentaire, bref,

sans anticiper pour l'avenir.

Vente de l'**ancienne maternelle** : une grossière erreur comme je l'avais prédit. Il fallait garder ce bâtiment pour y installer des crèches, et une partie de la cour pour le stationnement des parents d'élèves. Seulement 4 places de parking ont été réalisées pour un coût de 70 000€ environ.

Réfection de la **route de la Cantine** : dossier présenté aux services de l'État après le commencement des travaux, en conséquence de quoi les subventions n'ont pas été accordées. Cette faute de procédure nous fait perdre environ 58 250€.

Hameau d'**Entre-les-Fourgs** : le 27/12/2017, dépôt d'une demande d'une DETR (subvention) pour un montant de 461 636€ HT. Le 8/11/2018, réception de dossier complet au titre de la DETR, (valant autorisation de démarrage de l'opération). En 2019, travaux effectués et envoi de factures (justificatif de mandatement). Le 31/12/2019, le dossier est déclaré caduque. En demandant des explications à la sous-préfecture, la réponse est que le dossier doit être redéposé, mais comme les travaux ont été réalisés, cela représente une perte de 138 000€.

RECENSEMENT

En 2014, nous avons procédé au recensement de la population, avec un résultat de 1893 habitants. En Janvier 2019, l'ancienne municipalité a procédé à un nouveau recensement

donnant le résultat de 1691 âmes, malgré les nombreuses constructions durant ces 5 ans. Nous passons d'une moyenne de 2.6 à 1.6 habitants par logement. Face à cette erreur manifeste, j'ai demandé à l'INSEE de venir me donner les explications, et je découvre qu'il y a un nombre important de logements et maisons vides à Jougne. Quand j'ai demandé de corriger cette erreur, l'INSEE m'a répondu que ce n'était pas rectifiable jusqu'au prochain recensement, puisque le maire avait signé et mis le tampon de la commune.

Perte estimée de la dotation d'État : environ 60 000€ par an., soit 300 000 sur 5 ans !....

CONTENTIEUX

Bien qu'ancien élu, après l'élection, je découvre qu'il y a 7 contentieux en cours impliquant la commune, notamment concernant l'urbanisme.

Rue de la Côte, un permis délivré par la commune en toute illégalité (ce n'est pas le seul) ne respectant pas les règles élémentaires de l'urbanisme. Les riverains, de part et d'autre, ont saisi le tribunal administratif. La commune a été condamnée le 21/08/2020 à 12 000€ de dommages et intérêts, en sus des honoraires d'avocat d'un montant de 11 874€.

Affaire **Société Juratopo**, le gérant a attaqué la commune pour des factures de travaux réalisés mais non réglées suite au changement de municipalité,

soit 43 000€. Une solution amiable est mise en place en reprenant ses relevés topographiques et plans pour la route de la Fougère et des Piquets.

La **SCI Micoirene** : Denis Poix-Daude, en tant que maire, s'est permis de retirer un numéro de rue en 2015, attribué sur un permis de construire accordé en 2011 (numéro en attente sur cette parcelle depuis environ 25 ans) pour l'accorder à une conseillère municipale de son équipe. Après plusieurs échanges de courrier, le gérant de la SCI a menacé de faire valoir ses droits au tribunal. Par courrier, Monsieur Poix-Daude lui a répondu qu'il attendait sereinement la décision de celui-ci. La délibération de la cour d'Appel de Nancy vient de rendre le numéro à la SCI avec une amende de 2 000€ à la commune et les frais inhérents d'avocat et de tribunal. Coût pour la commune : 12 611 €.

Affaire **Guyon**, la commune revendiquait la propriété de la route du La-

querez, Mr Guyon, en désaccord a donc posé un panneau d'interdiction de circuler. Le tribunal a prononcé que cette signalisation était interdite, n'étant pas le seul propriétaire de cette voie. Frais d'avocat à la charge de la Commune : 14 845 €.

En ce qui concerne les autres contentieux, je ne peux pas en parler, puisqu'ils sont en cours d'instruction. Certains pourraient coûter très cher aux contribuables malgré une bonne assurance.

En résumé, à toutes ces pertes cumulées doit être ajoutée au déclassement de la station touristique, qui représente une perte d'un montant entre 60 et 80 000€ par an, selon mutation, due à un dossier insuffisamment argumenté ... Je vous laisse faire le total de tout ceci qui représente une grande partie de l'autofinancement communal, et vous pourrez évaluer en toute connaissance de cause.



RIVIÈRE : LA JOUGNENA



atterrissements (voir photos), reprise de l'enrochement sur certains points.

Ces travaux sont à effectuer du 15 Avril au 30 Octobre 2020.

Une étude approfondie de la Jougnena sera fait afin de traiter les dysfonctionnements observés (transit sédimentaire, succession de seuils, engravement généralisé, risque d'inondation...)

Denis BERTIN-GUYON



Notre rivière atypique de la commune, classée 1^{ère} catégorie. Elle prend sa source en Suisse, traverse la commune et se jette en Suisse dans l'Orbe, qui lui se jette dans le Rhône, puis dans le Rhin pour terminer sa course dans la mer du Nord.

Une réunion a eu lieu le 29 septembre 2020 en Mairie avec les services de l'État concernés : DDT, Eaudoubsloue, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Richard Thibault des ouvrages hydrauliques. Discussion difficile mais positive. Travaux à exécuter : retraits des



DOSSIER BEL COSTER

Depuis que nous avons repris le dossier Bel Coster, nous avons réussi à rassembler de nouveaux soutiens que nous tenons à remercier : Communauté de communes (délibération à l'unanimité contre ce projet) ; Jean-Marie Saillard, Président de la Communauté de communes; Syndicat Mixte du Mont d'Or; Association des Cités Comtoises de Caractère; et nous sommes toujours soutenus par Annie Génevard, députée ; Jean-François Longeot, sénateur ; Jacques Grosperin, sénateur ; Annick Jacquemet, sénatrice ; Joël Mathurin, Préfet du Doubs ; Parc naturel du Haut Jura ; les 6 associations suisses et Vivre au Pied du Mont d'Or .

La procédure au tribunal cantonal portée conjointement contre le projet Bel Coster par les 6 associations suisses, la commune de Jougne et l'association Vivre au Pied du Mont d'Or suit son cours et notre avocat a pu développer une réponse pertinente aux commentaires des parties adverses en tenant compte des nombreux arguments que nous avons fournis afin de faire valoir nos intérêts.

Nous avons en outre rencontré une représentante de la DRAC (ex-Architectes des Bâtiments de France) qui nous a assuré de leur opposition au projet, dégradant trop fortement le paysage et ayant de trop nombreux impacts sur les monuments classés de la région.

Les autorités suisses continuent de mettre la pression sur la préfecture pour effectuer des carottages et prélè-



vements sur le site, à proximité immédiate du périmètre de protection de la source des Bonnes Eaux.

La municipalité ainsi que les élus sont mobilisés et suivent ce dossier de près. Nous avons d'ailleurs eu une réunion le 23 Octobre avec le sous-préfet, les services de l'Etat, les élus, la municipalité ainsi que d'autres personnes du département pour discuter les actions à mener au niveau politique contre le projet. Cette mobilisation importante des élus est à souligner et nous espérons qu'elle sera entendue plus haut et surtout par les autorités Suisses. Elle est l'écho de notre action et prouve que notre mobilisation et l'action de toutes et tous, porte ses fruits.

Il est évident pour chacun qu'une centrale éolienne industrielle, dans l'une des régions les moins venteuses d'Europe, est incompatible avec le développement du tourisme, activité clef de notre région, basée sur la richesse et l'authenticité de nos paysages.

Alors continuez à être à nos côtés et mobilisés, rapprochez-vous de l'association Vivre au Pied du Mont d'Or ... Nous continuerons à nous battre et à vous tenir au courant de l'avancée du Dossier.

Géraldine TISSOT-TRULLARD

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

"Les classes de la maternelle partent faire le tour du monde!"

Cette année les 2 classes de PSMS vont faire le tour du monde, grâce à Coco (mascotte de la classe de Magali) et Loupiloup (mascotte de la classe d'Adeline).

En 1ère période, les élèves ont reçu une lettre d'Amérique du Sud et en 2ème période, une lettre de Russie! (voir ci-dessous)"



Bonjour les enfants,

Avez-vous passé de bonnes vacances ?

Moi j'en ai profité pour faire ma valise et continuer mon tour du monde. Je suis parti visiter la **Russie**.

C'est un immense pays ! Il y fait souvent froid et il y a de la neige. Je suis allé dans la plus grande ville de la Russie: **Moscou**. Là-bas j'ai vu la Place Rouge avec la Cathédrale Saint-Basile-le-Bienheureux. C'est magnifique !

J'ai aussi vu un jeu que les enfants russes aiment beaucoup : les **poupées gigognes Matroïchka**.

J'ai également fait une promenade en **Troïka**, le traîneau traditionnel russe. Pour me réchauffer de cette promenade, j'ai bu du thé préparé par une gentille **babouchka** dans un **samovar**.

Je vous envoie un conte traditionnel russe, **La Moufle**. J'espère que ça vous plaira !

Je vous embrasse bien fort.
A bientôt mes petits amis !

LOUPILOUP

Coucou les enfants,

Pendant que vous étiez en vacances, mon ami LOUP est venu me rendre visite dans la classe et il m'a parlé de tous les pays qu'il avait découverts et de toutes les aventures qu'il avait vécues pendant son voyage autour du monde. Il m'a même offert un livre dans lequel il raconte tout !

Cela m'a fait rêver et j'ai eu très très envie de partir moi aussi pour découvrir le monde. J'ai donc décidé de faire mes bagages et je me suis envolé vers l'**Amérique centrale** pour commencer mon tour du monde.

C'est génial ici ! J'ai découvert des animaux que je ne connaissais pas, la tortue géante, l'iguane, le boa, le perruaquet, le toucan, le requin, le jaguar, le puma, le tamanoir et le paresseux...

...et aussi des instruments de musiques fabuleux, le bongo, les maracas, la flûte de pan !

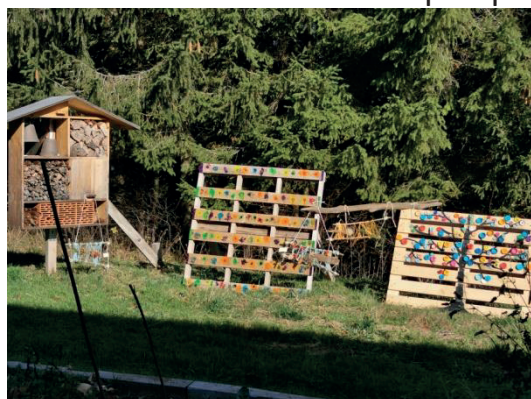
Je vous offre quelques livres qui vous permettront de découvrir ce beau pays vous aussi, et plus particulièrement l'album **Billy se bile**. Billy habite au Guatemala et il va vous faire découvrir les poupées-tracas !

Je vous embrasse bien fort.
A bientôt mes petits amis !

Coco

En maternelle, nous avons également comme projet cette année scolaire 2020 2021 d'égayer notre jardin d'école en apportant l'art au jardin.

Voici quelques réalisations de ce début d'année :

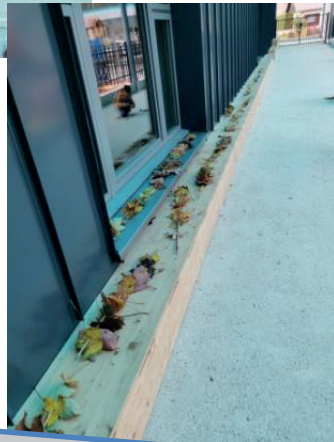


Peinture sur palette, un arbre des émotions

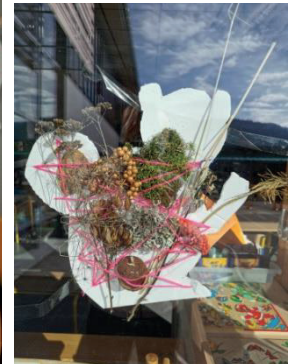
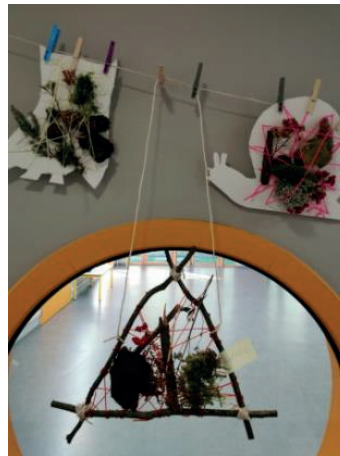


Des smileys très nature

Des brochettes de feuilles d'automne



Des tissages avec la nature

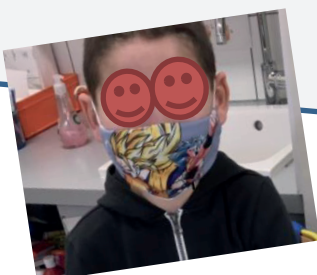


L'école malgré le Covid

Depuis le retour des vacances, les élèves ont dû se conformer aux nouvelles règles sanitaires (port du masque toute la journée, récréations échelonnées par niveaux, lavage de mains...).

Néanmoins tous ont su s'adapter et en tirer profit (participation à de nouveaux jeux, meilleure ambiance de classe, bienveillance accrue entre les élèves...).

Toutes les classes sont malgré tout impatientes que les conditions sanitaires s'assouplissent pour pouvoir mener à bien les différents projets et retrouver une vie d'école plus habituelle.



JUMELAGE



Environs de PONTARLIER
Les Usines de la Ferrière-sous-Jougne

Jumelage Jougne-La Ferrière-Buttigliera- Alta-Ferriera : un mariage d'amour

Vandel-La Ferrière (France), Vandel-Ferriera (Italie). Un nom prestigieux entièrement lié à l'histoire de Jougne puis- que, au siècle dernier, la famille Vandel possédait à La Ferrière, des usines importantes où l'on travaillait le fer, occupant environ 80% de la population locale composée en partie d'immigrés Italiens. Hélas, Julien Vandel n'ayant pu convaincre le PLM de construire une gare aux Tavins, c'est la mort dans l'âme, en 1890, qu'il chercha et découvrit en Italie, un site presque semblable à La Ferrière avec un fond de vallée, un cours d'eau. Il acheta de ter- rains, construisit une usine, des Français ouvriers (la rue des Français existe toujours), et finalement appela cette cité Ferriera avec pour saint patron, bien évidemment, saint Maurice.

A l'époque, en moins de deux ans, c'est environ 100 familles de La Ferrière qui suivirent la famille Vandel en Italie provo- quant de ce fait une grave hémorragie dans la commune. Mais les descendants de La Ferrière, qui n'avaient pu oublier le cadre magnifique de leurs attaches d'origine ont volontairement remonté le temps et c'est ainsi qu'en juin 1980, MM. Vittorio David (dont le père et le grand-père ont travaillé en notre pays), Ric- cardo Dosio, ont effectué leur premier voyage à Jougne, et, avec le maire, M. Marcel Parriaux, ont eu l'idée, ô combien heureuse, d'un jumelage.

1981, 86 Jougnards, dont l'Union musicale, maire en tête, sont partis en direction de Ferriera, située à 20 kilomètres de Turin. Voyage sans histoire si ce n'est le bicoque d'un car au Grand-Saint-Bernard par 228 vaches et la mine contrite du doyen de la musique, Roland Parriaux, qui avait oublié l'embouchure de sa contrebasse (tout est rentré dans l'ordre, car et embou- chure, par la suite).

L'arrivée à Ferriera fut triomphale et à toutes les fenêtres, drapeaux italiens et français flottaient gaie- ment au vent alors que les scouts for- maient une haie d'honneur. L'accueil des familles dépassa largement tout ce que l'on pouvait imaginer, et dès la première minute, la première seconde même, chaque partici- pant sentit passer un courant qui, déjà, était plus que de l'amitié et si, l'après-midi fut consacré à la visite des usines de Vandel, qui emploient 4.000 ouvriers, et dont les installations sont technologi- quement, parmi les plus modernes, la soirée sur la piazza Del Popolo rassem- bla plus d'un millier de personnes. Si la Banda Tempesta fut véritablement acclamée, les chœurs alpins remplirent d'admiration tous les partici- pants tant par leurs interpréta- tions en langue française que par la qualité des œuvres choisies.

Un accueil sans pareil

En ce samedi 12 septembre

Le lendemain, dès 8h30, se sont retrouvés en l'église de Buttigliera Alta pour une messe d'action de grâce où, délicate attention, épitres et évangile furent lus en italien et en français. Puis, après un



Les deux maires dans le bureau de celui de BUTTIGLIERA-ALTA

défilé conduit par les majoret- tes, une fanfare locale, l'Union musicale de Jougne, un groupe folklorique piémontais, les autorités civiles et religieuses, ce fut alors que les cloches sonnaient, la cérémonie au monument du Souvenir, suivie des hymnes nationaux italiens et français. Instants émo- vants où l'on sentit passer une ferme volonté d'amour, de tolérance et de paix.

Sous la protection de saint Maurice

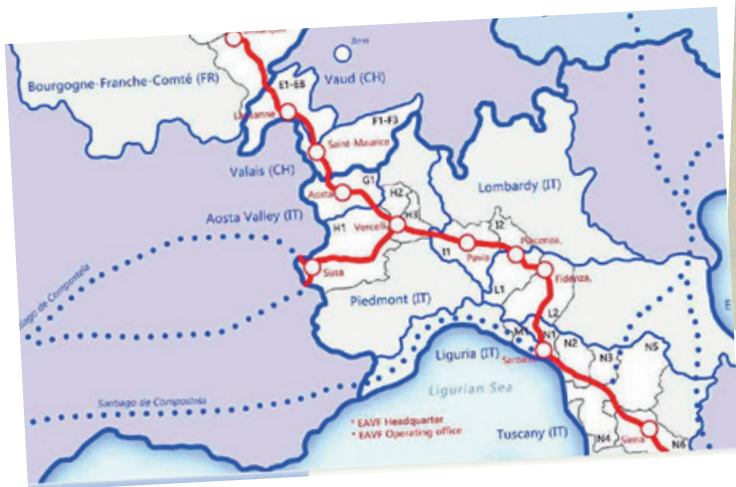
Et enfin, sur la piazza Del Popolo, se réunirent, en une

séance de conseil municipal extraordinaire, le maire de Buttigliera Alta-Ferriera, le docteur Paolo Monte, ses conseillers, le maire de Jougne, M. Marcel Parriaux, ses conseillers, Mmes Vandel, avec, pour ordre du jour, le jumelage des deux cités. L'unanimité s'étant faite sur le projet, en son allocution, le maire de Jougne devait notamment déclarer: « Nous nous enga- geons à coopérer ensemble sous la protection de saint Maurice ». Echange de cadeaux, bien sûr, la commune de Jougne étant véritablement comblée par toutes les sociétés locales, et, après les hymnes nationaux, la fanfare italienne exécutant le « Marsellaise » et vice-versa, par un des ces hasards providentiels, alors que sonnait l'Angelus, retentis- saient les accents de l'Hymne à la joie extrait de la 9e symphonie de Beethoven.

Journées inoubliables pour tous, qu'il faut véritablement avoir vécues, les Jougnards étant véritablement reçus comme étant depuis toujours de la grande famille de Ferriera. Rendez-vous a été donné à Jougne pour juin 1982.



A l'issue des cérémonies



1979

Ricardo Dosio, en Italie, entreprend des recherches sur la Famille Vandel. Il écrit aux descendants et entreprend aussi un voyage vers le berceau des usines, La Ferrière-sous-Jougne, accompagné de Victor David, qui a encore un oncle à Jougne. C'est le 8 et 9 septembre. Les rencontres sont émouvantes et avec le maire Marcel Parriaux, les italiens évoquent l'idée d'un jumelage.

1981

Une rencontre officielle a lieu à Jougne, le 28 et 29 Mars entre 2 délégations italiennes et françaises, pour présenter chaque commune. Le principe d'un jumelage entre les 2 cités est acté, avec une rencontre élargie aux habitants pour la signature du pacte de jumelage, à Buttigliera, avec une date prévue en juillet mais qui sera repoussée.

Daniel Pinard

12 et 13 Septembre : le Jumelage Officiel

TRAVAUX RN57

La RN 57 est partie intégrante de l'axe routier de grande importance qui relie le nord de l'Europe au sud, elle traverse ainsi notre commune en totalité jusqu'à la frontière suisse.

Cet axe est reconnu comme passage international de convois exceptionnels. Or, la limite de 4,10 m en hauteur, souvent dépassée par les convois, qu'impose le franchissement du pont de la RN 57 au cœur même de Jougne, constitue un inconvénient majeur dans la fluidité du trafic routier qui oblige de passer dans le bourg de Jougne ou la largeur de la voirie restreinte entraînant complications de circulation, voire blocage des convois.

En accord avec la DIR-Est et le responsable de Pontarlier, Mr Dartevel, à l'écoute de nos revendications, nous avons programmé l'abaissement de la voirie sous le pont d'environ 40 cm. Le profil en long étant déjà prêt depuis 2014, il est regrettable qu'il n'ait pas été appliqué auparavant. Sa réalisation interviendra en 2021 pour éviter les impacts à répétition sous le tablier du pont.



Denis BERTIN-GUYON

Toutes les infos
de votre commune
dans votre poche
GRATUITEMENT



Téléchargez l'application
mobile AppCom
et sélectionnez
la commune de Jougne

Cherchez "AppCom"



Jougne

LA FORÊT COMMUNALE

La forêt communale de Jougne est l'une des plus importantes du Doubs avec ses 1064 ha. La qualité de sa gestion est ainsi primordiale. Composée principalement de résineux, mais également de feuillus, c'est également l'habitat d'une réserve faunistique très étoffée.

L'exploitation de la forêt est également une source de revenus non négligeables pour la commune. Ces derniers s'amenuisent d'année en année, sous l'effet du marché du bois.

En effet la région Franche-Comté connaît actuellement une grave crise sanitaire sur les épicéas, liée à un parasite : le scolyte.

Les étés 2018, 2019 et 2020 toujours plus chauds et toujours plus secs ont conduit à des situations de stress thermiques et hydriques prononcées et répétées dans les forêts. Par l'effet de ce stress, le scolyte en profite pour pénétrer et se développer dans les bois, et va donc altérer la résistance du bois, qui sera déclassé. Il est par ailleurs primordial de stopper ce développement en opérant des coupes de nettoyage sanitaires.

L'effet direct du scolyte sur notre commune est à ce jour contenu. Par contre nous subissons de plein fouet un impact indirect : il s'agit de restrictions sur les volumes exploités. Pour essayer de maintenir les cours du bois, l'ONF en collaboration avec la fédération des communes forestières demande aux collectivités le report des coupes programmées afin de permettre l'exploitation et la valorisation des produits accidentels. Ainsi en 2020 les coupes de résineux pour la commune de Jougne ont été réduites de l'ordre de 50% par rapport au programme d'exploitation initial. Pour 2021, le même schéma va se reproduire, ce qui réduit les recettes issues de la gestion sylvicole.

La forêt communale est également un bien au profit de la population via les ventes de bois de chauffage. Compte tenu des règles légales d'exploitation des bois, seuls des lots de bois façonnés bord de route ont été proposés à la population. Au total en 2020, 31 lots de bois de chauffage représentant environ 350 stères vous ont été proposés. Ces bois avaient été coupés début 2020. Suite aux 2 ventes de bois, 12 lots soit environ 100 stères n'ont pas trouvé preneur auprès des habitants. Par ce constat, nous allons mettre en place un autre système de vente de bois aux particuliers dès 2021 ; afin d'exploiter uniquement des bois qui disposent d'un acheteur en parallèle.



SAPIN PRÉSIDENT

J'ai été désigné le sapin président grâce à Jean-François Veillet notre garde forestier à l'époque et avec l'accord de la mairie.

Il m'a baptisé *Abies Alba*, je mesure 37 mètres de haut avec une circonférence de 3,70 mètres et mon volume approche les 14 m³.

Je vous invite à venir me rendre visite et vous y découvrirez en même temps mes voisins très représentatifs de nos forêts. Hêtres, érables, érables sycomores (Napoléon et son armée jalonnaise), tilleuls (tisanes), sorciers, noisetiers, églantiers (roses sauvages), genévriers (baies de genièvres très appréciées de la cuisine)...

N'oublions pas que nos forêts domaniales comme privées sont la richesse de Jougne.

Sachons la préserver.

La diversité de nos forêts fait la joie de notre faune ainsi que des amoureux de la nature.

Pensons à nos enfants.

Céline Blondeau



IL Y A 150... L'INCENDIE DE JOUGNE

D'après le Journal de Pontarlier, 17 Juillet 1870

L'IMMENSE DÉSASTRE DE Jougne, le 11 JUILLET

Le village n'est plus qu'une horrible ruine ! Il ne reste que six maisons, comme souvenir de son ancienne existence. Le feu a pris naissance, vers midi, dans un bâtiment habité par sept ménages, au centre de La Ferrière -sous Jougne, appartenant pour partie à M. Vandel. Une flammèche, tombée d'une cheminée sur le toit y détermina le commencement du sinistre. Le feu se communique avec une rapidité effrayante, d'abord aux scieries, dites chez Dubrez, distantes de 200 mètres, et ensuite au hameau dit du Moulin chez Jeunet, où se trouvent les moulins et scieries de la commune. La quinzaine de maisons n'offrirent plus qu'un immense brasier, notamment avec ce vent violent dans une journée si chaude. Heureusement les usines Vandel n'ont pas été atteintes sinon 500 ouvriers seraient sans aucun moyen d'existence. De longues colonnes de fumées ondoyaient vers le ciel en tourbillonnant dans tous les sens. C'est ainsi que la forêt de Jougne et tout le village furent atteints par le fléau.

Les habitants de Jougne, qui s'étaient empressés de porter secours à ceux de La Ferrière, virent bientôt les flammes embraser leurs propres habitations. En moins de deux heures, l'œuvre de destruction était accomplie. Quatre vingt deux maisons furent complètement incendiées, notamment la gendarmerie, la mairie, l'église dont les cloches ont été fondues.

Oh qu'il était pénible d'entendre les cris lamentables des enfants, femmes et vieillards qui fuyaient devant le feu sans savoir où se réfugier. Deux personnes ont perdu la vie,



le sieur Jean Baptiste Dubrez et la nommée Constance Poix.

On entendait aussi les mugissements des bestiaux affolés mais on a pu en sauver beaucoup. Aussitôt que l'alarme fut donnée, les sapeurs-pompiers de la Suisse et des cantons de Mouthe et de Pontarlier sont accourus et ont fait preuve d'un courage magnifique. Dans ces circonstances, chacun regrettait l'absence de toute communication télégraphique, quoique projetée entre Jougne et Pontarlier. C'est un gendarme à cheval qui est allé prévenir à Pontarlier.

Cet affreux désastre laisse aujourd'hui plus de 1600 individus sans asile, sans vêtements et sans ressources alimentaires. Les pertes matérielles sont énormes, quatre-vingt seize maisons, dont quatorze à La Ferrière et cinquante-deux à Jougne, soit en tout cent soixante ménages donnent lieu dans l'ensemble à l'évaluation approximative de 1 412 330 frs, compensée par une assurance de 511 700 frs (chiffres officiels).

L'Empereur et le Ministre de l'Intérieur ont fait parvenir des sommes pour aider aux premiers secours. De partout, des aides sont proposées et des souscriptions sont organisées pour ai-

der les victimes de Jougne et on peut penser que ces sommes seront très importantes.

Le lendemain du sinistre, le Préfet du Doubs et le Commandant de Gendarmerie arrivaient à Jougne, accompagnés de nombreuses autorités pour se rendre compte de l'importance des dégâts.

Le désastre de Jougne est, croyons-nous, sans équivalent dans les annales du Département.



UN MOIS DE JUILLET VRAIMENT PARTICULIER...

Le 2 Juillet était inaugurée la ligne Jougne-Eclepens, du moins le tronçon Dailiens-Vallorbe avec festivités à la nouvelle gare de Vallorbe et dans les discours on célébrait ce grand axe international dont la partie française allait venir (il faudra attendre le 1^{er} Juillet 1875).

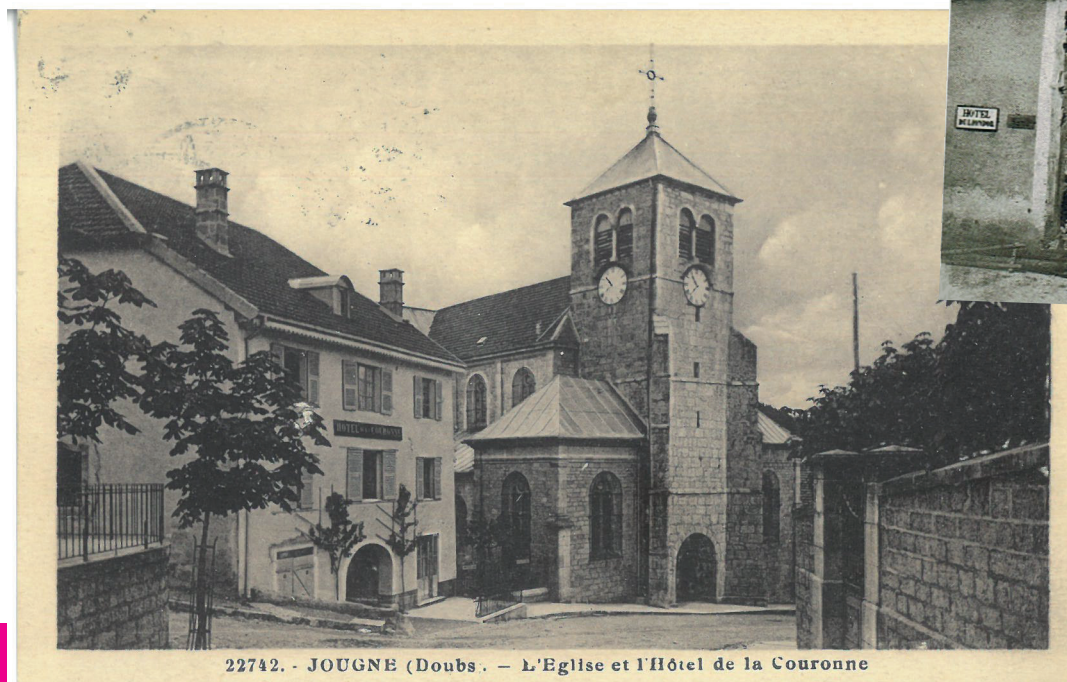
Le 11, Jougne brûlait, et un grand élan de solidarité étant lancé, avec la musique à la tête du comité de secours.

Mais le 19 Juillet, la guerre est déclarée avec la Prusse, ralentissant la so-

lidarité et toute l'activité. 157 hommes seront mobilisés. Jougne sera reconstruit, pour certains bâtiments publics, il faudra attendre plusieurs années, mais peu à peu la commune sera modernisée, embellie.

En 1872, la commune atteindra son pic de population : 2020 habitants

Daniel Pinard



22742. - JOUGNE (Doubs). — L'Eglise et l'Hôtel de la Couronne



BILAN FÊTE DES MÈRES

FÊTE DES MAMANS : LE 6 JUIN 2020

2020, une année marquée par une crise sanitaire sans précédent !

Nous avons décidé de maintenir cette fête et nous avons donc pris des mesures exceptionnelles pour récompenser toutes les mamans.

Traditionnellement depuis 1989 la commune a pour habitude de recevoir les mamans du village autour d'un après-midi récréatif, afin de tisser des liens et passer un bon moment de convivialité.

Une réception était inconcevable cette année cependant, ne pas marquer l'événement « fête des mères » était pour nous inimaginable. Ainsi nous avons souhaité à la fois avoir une pensée pour les mamans du village, leur redonner du baume au cœur par l'attention que nous allions leur porter ; tout en essayant de promouvoir et soutenir nos commerces de proximité par notre action. C'est pourquoi, nous avons mis en place un cadeau exceptionnel pour nos chères mamans : un bon d'achat de 50€ à faire valoir dans les commerces du village qui ont accepté de rejoindre l'opération.

La suite serait trop longue à raconter et se résume en 360 histoires, soit autant que le nombre de mamans qui ont pu profiter de cette action. Les retours sont excellents, en voici quelques-uns.

« Avec ces bons mes enfants, m'ont acheté des petits cadeaux, et étaient tellement fiers de mes les offrir. » **Christelle 41 ans.**

« Ma fille, ma belle-fille et moi-même avons reçu un bon, nous sommes donc tous sortis au restaurant célébrer notre rôle de maman. » **Paulette 72 ans.**

« Quelle belle initiative, merci encore, en tous cas c'est vraiment génial, les gens étaient très heureux. » **Romain, commerçant.**

« Ah vraiment c'est super, de nombreuses dames sont arrivées impatientes de pouvoir se faire plaisir et de tester de nouvelles choses, avec ce cadeau. Super Vraiment. » **Rachel, commerçante.**



L'objectif de cette action a été pleinement rempli. Au-delà de la satisfaction des mamans, les retombées pour les commerçants et les artisans ont été très bonnes, et cela a permis le redémarrage de leur activité après le confinement, 20 commerces ont profité de l'opération.

L'ILE AUX ENFANTS

Un Centre d'accueil de Loisirs, mais avant tout, une association !

Vous ne le savez peut être pas, mais, « L'île aux enfants » est une « aventure » qui a débuté il y a maintenant plus de 14 ans ! Voici quelques dates à retenir...

2006 : Une poignée de mamans et de futures mamans ont décidé de tout mettre en œuvre pour créer sur la commune de Jougne une structure d'accueil pour les petits Jougnards.

Et c'est donc, en Mai 2006 que l'association à but non lucratif « l'île aux enfants » a vu le jour ayant pour vocation de tout mettre en œuvre pour que les enfants s'épanouissent et découvrent de nouvelles activités, quel que soit leur classe sociale et le milieu dans lequel ils vivent.

2007 : Grâce au soutien de la Municipalité, le Centre d'accueil de L'île aux enfants a eu la joie d'ouvrir ses portes aux enfants en Septembre 2007, rue des Forges, à la salle St-Éloi.

Bien entendu, les effectifs n'étaient pas ceux d'aujourd'hui. Une directrice et une animatrice accueillaient une vingtaine puis une cinquantaine d'enfants.



2010 : Nos valeurs éducatives et notre intérêt pour la jeunesse ont été reconnu à travers notre agrément « Jeunesse et Éducation Populaire » obtenu le 29 mars 2010.

2015 : Une année importante pour notre structure fut « 2015 » année où notre association fut la première à déménager au sein des nouveaux locaux du groupe scolaire la « Jougnena », nous permettant ainsi de continuer à répondre positivement à toutes les demandes d'inscriptions toujours plus nombreuses. Merci encore à la municipalité pour nous avoir permis de participer à l'élaboration des plans du centre, nous permettant ainsi de profiter d'une structure fonctionnelle et de merveilleuses conditions de travail !



2017 : Dix ans déjà...il fallait bien fêter cela !

Petits et grands ont vécu une semaine extraordinaire dans le monde du cirque ! Ce fut, que du bonheur !

Une expérience inoubliable gravée à jamais dans nos esprits et dans nos cœurs...

2018 : Nous avons été contactés en octobre 2017 par plusieurs familles des Verrières-de-Joux pour étudier l'ouverture d'un centre d'accueil de loisirs sur la commune des Verrières-de-Joux. Après une minutieuse étude et de nombreuses démarches, le nouveau site de « L'Île aux Enfants » a ouvert ses portes à la rentrée scolaire 2018.

La création de ce dernier participe sans aucun doute au dynamisme de la vie locale. En effet, en répondant aux besoins d'accueil et en proposant une

animation de qualité, en permettant aux parents actifs de concilier vie familiale et vie professionnelle, il concourt à l'attractivité et au développement de la commune.

2019 : Ainsi, au fil du temps, notre structure a vu ses effectifs évoluer d'année en année... Aujourd'hui ce sont plus de 200 familles qui font régulièrement appel à nos services. Nous accueillons des enfants âgés de 3 à 12 ans à la fois en périscolaire et durant les vacances.

2019 était la 4^{ème} année complète passée dans les locaux du groupe scolaire « la Jougna » et il semble que l'on s'approchait de notre vitesse de croisière avec 317 enfants accueillis.

2020 : Comme tous, L'Île aux Enfants a dû, plus que jamais, s'adapter pour faire face à cette année si particulière qu'est 2020. Comme vous l'imaginez, l'épidémie de « COVID 19 » a eu de nombreux impacts sur le fonctionnement de notre Centre :

- Fermeture du Centre du 17/03/2020 au 17/05/2020
- Accueil des enfants des personnes prioritaires du 20/04/2020 au 02/05/2020
- Réouverture « partielle » du centre, selon l'accueil préconisé par l'école du 18/05 au 19/06/2020.
- Réouverture complète mais avec une baisse d'effectif du 22/06 au 03/07/2020
- Ouverture habituelle durant les vacances avec une baisse des inscriptions (maxi. 45 enfants au lieu de 60.) avec suppression de toutes les sorties, mini camps et intervenants extérieurs.
- Réorganisation de notre fonctionnement général selon les directives sa-

nitaires imposées par le ministère de l'Éducation Nationale et de la DDCSPP du Doubs.

- Fonctionnement du centre adapté recours à l'activité partielle.
- Révision de notre plan sanitaire avec une procédure de nettoyage accrue et minutieuse.
- Règles d'accueil (distanciation / port du masque / désinfection et nettoyage des mains).

l'épanouissement des enfants.

De ce fait, tout en respectant les règles sanitaires essentielles pour lutter contre cette crise, notre priorité est de tout mettre en œuvre pour que les enfants oublient tant que possible ce maudit virus et puissent conserver plus que jamais leurs sourires et leurs joies de vivre !



L'ILE AUX ENFANTS, POUR LONGTEMPS ENCORE...

Notre centre d'accueil de loisirs « L'île aux Enfants » est l'un des rares périscolaire à être géré par une association indépendante, avec une direction et un bureau présents sur le terrain, proches des familles et de leur équipe.

Depuis sa création, les membres de notre association se sont investis

Ainsi, à la fin octobre, l'impact financier représente une baisse de chiffre d'affaire de 91 495€, soit -34% par rapport à 2019. Cette perte est atténuée par les aides de l'état pour un montant de 25 878€ versées pour le personnel mis en activité partielle, mais c'est encore une baisse de 65 617 euros de chiffre d'affaire qui perdure...

Si notre objectif premier est d'assurer la pérennité de notre centre face à cette crise sanitaire, notre préoccupation première reste le bien-être et

pour conserver une équipe épanouie et motivée capable d'offrir aux familles une prestation de qualité, avec un accueil professionnel, des activités ludiques et diverses, tout en respectant le bien-être des enfants et les besoins spécifiques de chacun.

Pour que l'association perdure et continue à assurer l'accueil de tous ces enfants, il est primordial que l'ensemble des parties concernées poursuivent leurs efforts :

- Les collectivités par leur appui financier.

- Les familles par leur participation financière et leur confiance.
- Le bureau par son engagement et son sérieux.
- L'équipe d'animation par son travail et son dynamisme.

C'est de l'investissement de chacun que dépend l'avenir de notre centre et de ses 13 salariés, c'est pourquoi nous comptons plus que jamais sur votre soutien!

Nous tenons à remercier sincèrement

l'ensemble des personnes, familles, élus, bénévoles, pour la confiance que vous nous accordez depuis toutes ces années ! Un grand MERCI à vous tous !

Et joyeuses fêtes !



L'île aux enfants

JOUGNE S'ILLUMINE

Vous avez remarqué ? La mairie et la salle des fêtes de Jougne se sont parées de leurs plus beaux atours... Nous tenons à remercier tous les petits lutins (et les grands !) qui nous ont aidés à décorer notre mairie.

Joyeux Noël et Bonne Année à toutes et tous !



ÉTAT CIVIL

LES NAISSANCES

18/01/2019 : GLAB PLANZER Antoine
21/01/2019 : DOHEN Ambre
31/01/2019 : BERTIN-GUYON Milo
31/01/2019 : JOÛET Nathaël
12/02/2019 : SEBEI Adem
13/03/2019 : TRIBOLET Antoine
09/04/2019 : REYSSIE BRENOT Timaël
19/04/2019 : HADDAOUI TAMBORINI Loïcia
21/04/2019 : DOSSIN Juliette
02/06/2019 : KREISS Emile
05/06/2019 : BONNET Julia
21/06/2019 : CHARLEY Ezékiel
22/07/2019 : BOIN Léo
23/08/2019 : BEDU Eliott
29/08/2019 : SAUVAGE Charly
17/09/2019 : TELLE Milana
19/09/2019 : JOUAN Mael
10/10/2019 : SCHUDY Anastasia
18/10/2019 : SZCZERBICKI Breixo
20/10/2019 : KHAMVONGSA Sana
03/11/2019 : BETTINELLI Léna
05/11/2019 : ALLOUCH Mickael
18/11/2019 : SOMBRIN Thomas
18/11/2019 : TAALLA Aaron
25/11/2019 : ROSIAK Capucine
30/11/2019 : GIRAULT Arthur

08/12/2019 : CAROLINI DOS SANTOS Gustavo
15/12/2019 : REIGNIER Émilie
17/12/2019 : PREUVOT BEUQUE Xénia

LES MARIAGES

16/04/2019 : LOPES MONTEIRO Marcia et
GALEANO Lawrence
31/05/2019 : FAIVRE Amélie et HANEQUIN
Thierry
22/06/2019 : ANDREZ Charles et RASSEL Fla-
vie
03/08/2019 : CHOQUET Florian et PRUDHON
Marlène
24/08/2019 : VILLAIN Matthieu et DA SILVA
RODRIGUES élodie
05/10/2019 : BRUNDO Alexandre et CARON
Mathilde

LES DÉCÈS

28/01/2019 : PARGEMIN Roger
05/02/2019 : CAPRIOLI Franco
15/04/2019 : VILLAIN Jacques
17/05/2019 : POURCHET Raymonde
30/10/2019 : MARADAN Marthe

LES 85 ANS !

La municipalité souhaite un très joyeux
anniversaire à l'occasion de leurs 85 ans à :

Christian FEIGEUX
Pierre GODART
Geneviève GRESSET
Marie-Thérèse GUYON
Eva LUDI
Jacques PARRIAUX
Antoinette SALVI



VOS ÉVÉNEMENTS

sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

édité le 17 décembre 2020

FÊTE DES MÈRES

Mai 2021

MUSIQUE DE JOUGNE

Brocante en août 2021

85 ANS

Date non arrêtée à ce jour

JUMELAGE

Septembre 2021

RENCONTRES THÉÂTRALES : MÉMOIRES DE JOUGNE

Juillet 2021



MAIRIE

1, Place de la Mairie - 25370 JOUGNE

Tél. : 03 81 49 11 75

Fax : 03 81 49 21 16

accueil@mairiedejougne.fr

HORAIRES

Votre mairie est ouverte tous les jours, sauf le jeudi de 16h00 à 18h00

Le standard téléphonique est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



Commune de Jougne

www.mairiedejougne.fr